

PROJET PEDAGOGIQUE 2027

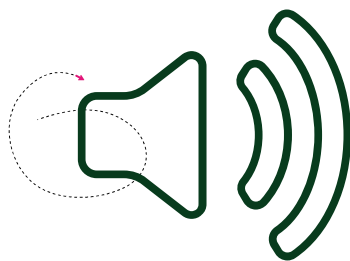
STRATÉGIE ÉDUCATIVE

- **Prévention spécialisée**
- **Accompagnement éducatif
en milieu ouvert - renforcé**
- **Pôle pauvreté et inclusion sociale**
- **Cellule d'écoute et d'accompagnement
des familles**
- **Entreprise d'insertion Equilibre**



Groupe addap13
Coopération et territoire

Groupe association départementale pour le développement des actions de prévention 13



SOMMAIRE

Préambule	p.3
Organigramme	p.5
Cartographie	p.6

LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES AU GROUPE ADDAP 13 EN 2027.....P8

PARTENARIAT ET COOPÉRATIONS INTERNES	P9
LA SANTÉ, UNE DIMENSION DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF	P11
LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEUR-E-S	P13
USAGES DES OUTILS NUMÉRIQUES	P15

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE P17

LES PRATIQUES INCONTOURNABLES.....	P18
Travail de rue, présence sociale et diagnostic de territoire	P19
Expression et participation du public	P21
Accompagnements éducatifs individualisés	P23
Actions collectives.....	P25
Partenariat en prévention spécialisée	P27

LES GRANDS AXES DE TRAVAIL P28

Promotion de la santé.....	P29
Soutien à la scolarité	P31
Les chantiers éducatifs -insertion sociale et professionnelle	P33
Travail avec les familles.....	P35

DÉCLINAISONS STRATÉGIQUES PAR SERVICE P37

Marseille Centre	P38
Marseille Sud	P39
Marseille 13 ^e /14 ^e	P40
Marseille 15 ^e /16 ^e	P41
Pays d'Aix.....	P42
Etang-de-Berre	P43
Pays d'Arles	P44
Prévention par le sport – PPS	P45

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT RENFORCÉ.....P47

PÔLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE P51

CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES- CEAF.....P58

ENTREPRISE D'INSERTION EQUILIBRE.....P62

AMCS
RAF : C. AMIGUES – Gestion : C. MEIRONE
D.A.A - F.MAS
Référénte qualité :
CSE : A. COLIN, F. BENMAA, M. BERREHAIL
N. PIU

S. KAHLA - D.A
D.S - Y. CARLE

AIAES
S. CHERGUI - D.A.
Gestion - I. SPIROVA
CSE : A. AMOURA

ASMADE
M. BOVIS - D.A.
D. Adjt - IMSISSENE

Direction des Ressources Humaines
Humaines : H. ISRAELIAN

RH Groupe Addap13
Cheffe de service : C. ROUX

RH AMCS - AIAES
Cheffe de service : C. LEROY

Paie :
Groupe Addap13
Cheffe de service : S. MARINI
AMCS - AIAES
Chef de service : D. HAMMACHE

Direction Administrative et Financière
V. BRANDEL - DAF
- DAF Adjointe

Comptabilité
Pôle Prévention Spécialisée - PPS
Chefs de service : E. NOIRAUD - C. DE BALMANN

Pôle hébergement mineurs ASE
Cheffes de service : S. JAVAUDIN - N. SHILI

Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale
Chef de service : Y. TROUILLAS

E.I. EQUILIBRE
J. FAOUZI

Direction Juridique et vie associative
A. BLETTRY - AVRIL

Juridique et vie Associative
Cheffe de service : C. VESCOVALI

Secrétariat Général

Ecrits, pratiques et communication
Conseillère Technique : C. ANTIQ

Coordo des psychologues/outil TRAJECT
Conseillère technique : S. CLAUSSE

Evaluation – Qualité
Conseillère Technique : J. DAÏ PRA

Direction Logistique
Y. NORMAND
A. AHAMADA – Chef de service

Informatique
Achats
Sécurité
RSE

Pôle Prévention Spécialisée/Milieu ouvert
D. LE MONNIER - D.G.A

Prévention Spécialisée

Marseille Centre & Base Plein air Frioul
Directeur de Service : E. SANCHEZ
Chefs de service : L. CHOULAK, L. LEGAL

Marseille Sud :
Directrice de Service : H. MICAILIDIS
Chefs de service : R. CHASSAING

Marseille 13/14 :
Directeur de Service : C. CHEVASSUS
Chefs de service : J.F. CARE, R. MAJERI

Marseille 15/16 :
Directrice de Service : C. CANZANO
Chefs de service : K. SAHRAOUI

Pays d'Aix :
Directeur de Service : F. MURIAN
Chefs de service : M. TREUSSART, M. CROVASCE

Etang de Berre :
Directeur de Service : Y. CHEVAUCHE
Chefs de service : P. BAYONA, M. STAALI

Pays d'Arles :
Directrice de Service : C. ALONSO
Chefs de service : C. MAYSONNAVE

AEMO Renforcé
Directrice de Service : F. ROBBE
Chefs de service : N. AISSAT, A. SAWANE, A. MICHEL, E. TAYLOR

Prévention Par le Sport
Directeur de Service : S. ASSAIANTE
Chefs de service : Y. HELLAL, M. KANTE, L. SEBAG, D. MEZIANI

Entreprise d'Insertion EQUILIBRE
Chefs de service : J. NORMAND, Economat et logistique : M. SRAIEB

Pôle Hébergement mineurs A.S.E.
S. DELPORT - D.G.A.

Accueil et Mise à l'Abri pour Evaluation - AMAPE
Directrice de Service : A. GIEMZA
Chefs de service : M. CIRONE, A. QUEDILLAC, C. MENDY,

MECS Mineurs non accompagnés - Marseille
Directrice de Service : C. BONIFAY – BESSON
Chefs de service : L. REIMER, L. ROSSI, P. MENDY

MECS mineurs non accompagnés – Hors Marseille
Directeur de Service : Y. TAGAWA
Chefs de service : S. GARCIA, O. SAHNOUN

MECS Accompagnement des Parcours Atypiques
Directrice de service : M. TERVEL
Chef de service : N. NICAISE

Pôle Pauvreté et Inclusion Sociale

Directrice de Service :
C. BERTRAND
Chefs de service : A. SAHRAOUI, O. LUCIANI

Maraudes mixtes
Equipe mobiles enfants en grandes précarités
Equipe mobile jeunes
Aller-vers en gare

Dispositif Logement :
Parcours de jeunes majeurs vers l'autonomie

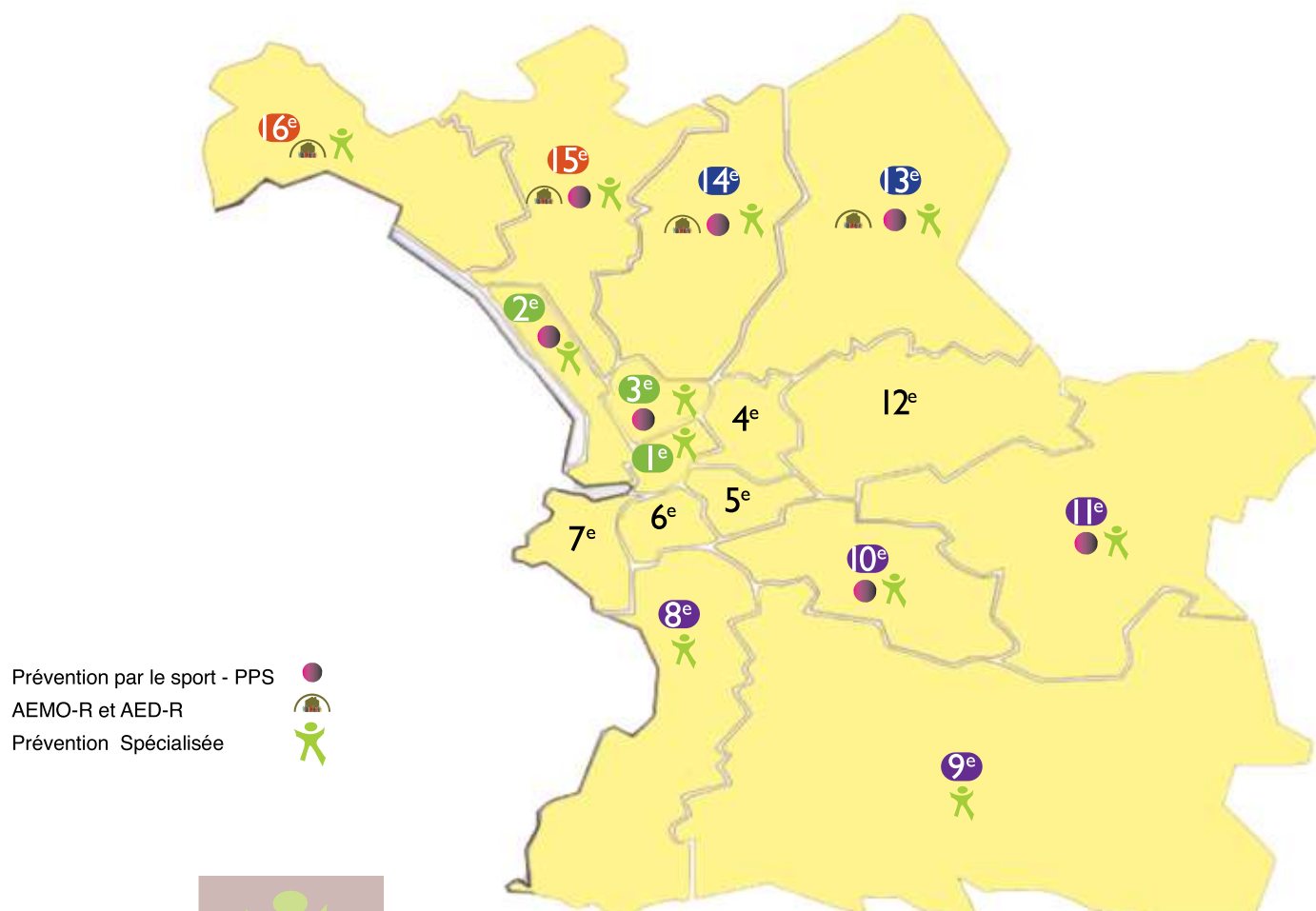
Cellule d'Ecoute et d'Accompagnement des Familles

Directrice de service :
N. MARCHI

CARTOGRAPHIE DES IMPLANTATIONS

Prévention spécialisée / Milieu ouvert

Marseille



SERVICE MARSEILLE CENTRE

Équipes de jour et équipes de grande soirée

1^{ER} ARRONDISSEMENT
 Belsunce, C. Pelletan, les Carmes, halle Puget, Noailles, Cours Julien, Haut Canebière, Longchamp.

2^{ÈME} ARRONDISSEMENT
 Joliette, Panier, Frioul.

3^{ÈME} ARRONDISSEMENT
 Kleber, St. Mauront, Bellevue, Félix Pyat, Belle-de-Mai, Racati, Turenne, Bel Horizon, Fonscolombes.

SERVICE MARSEILLE SUD, EST, AUBAGNE, LA CIOTAT

8^{ÈME} ARRONDISSEMENT

La Verrerie, Montredon

9^{ÈME} ARRONDISSEMENT

La Cravache, Sévigné, Le Trioulet

Cayolle, Soude, Bengale

10^{ÈME} ARRONDISSEMENT

La Sauvagère, Benza, Château Saint-Loup

11^{ÈME} ARRONDISSEMENT

La Valbarelle, Les Néréides Bosquet

Les Escourtaines, Montgrand

Air Bel, La Rouguière

SERVICE MARSEILLE 13^e, 14^e

13^{ÈME} ARRONDISSEMENT

La Renaude, La Cerisaie, Les Ballastres

Malpassé (11 cités)

La Marie, Les Olives

Frais Vallon

La Bégude, Le Clos, Val Plan

14^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Saint Joseph, Micocouliers, Paternelle

Les Flamants

Les Iris, Le Mail,

La Busserine,

Picon, Font Vert

Maison Blanche,

Les Rosiers, Le Canet, Arnavaux 2,

Les Marronniers,

SERVICE MARSEILLE 15^e, 16^e SEPTÈMES LES VALLONS

15^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Les Bourrely, La Solidarité,

La Granière, Kalliste

La Savine

Le Castellans, Bassens

Les Aigalades

La Viste,

Campagne Lévêque

La Cabucelle, Les Crottes

La Bricarde

Plan d'Aou

16^{ÈME} ARRONDISSEMENT

L'Estaque

La Castellane

Consolat Mirabeau

Prévention spécialisée / Milieu ouvert

Hors Marseille



AEMO-R et AED-R
(ressort des tribunaux
Tarascon et Aix-Nord).

Prévention Spécialisée



SERVICE PAYS D'AIX

AIX-EN-PROvence

Jas de Bouffan
Encagnane, Corsy
Aix Nord, Saint Eutrope,
Tivoli, Besson
La Pinette, Beauregard
Centre Ville

GARDANNE

Biver, centre-ville, Logis Notre Dame

MARIGNANE

VITROLLES

LES PENNES MIRABEAU

PERTUIS

Métropole AMP

MANOSQUE (04) - UST

SERVICE ETANG DE BERRE

MARTIGUES

Paradis Saint Roch,
Boudème,
Canto Perdrix,
Notre Dame des Marins,
Croix Sainte,
Centre Ville

ISTRES

Le Prépaou,
Centre-Ville, Échoppes

PORT-DE-BOUC

Les Aigues Douces,
Les Amarantes
Les Comtes,
Tassy, Bellevue

MIRAMAS

Maille 1-2, La Carraire,
Les terrasses, les Ruches,
La Rousse, Le Mercure, Molière,
Les Echoppes.

SALON-DE-PROvence

Bressons, La Monaque,
Canourgues

BERRE L'ETANG

SERVICE PAYS D'ARLES

ARLES

Barriol, Griffeuille,
Trébon

CHATEAURENARD

TARASCON

SAINT-MARTIN-DE-CRAU

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE

SERVICE MARSEILLE SUD, EST AUBAGNE, LA CIOTAT

AUBAGNE

Le Charrel
LA CIOTAT

SERVICE MARSEILLE 15°, 16° SEPTÈME LES VALLONS

SEPTÈMES LES VALLONS

Gavotte peyret



PRÉAMBULE AU PROJET ANNUEL 2027

Ce projet s'inscrit dans un contexte où les transformations sociales, économiques et institutionnelles viennent à la fois **reconnaitre les besoins d'interventions en direction des publics et questionner les conditions de pérennité de nos actions.**

Notre association intervient à travers plusieurs dispositifs et services complémentaires : **Prévention spécialisée, AEMO-Renforcé, Prévention par le Sport, CEAF, Pôle pauvreté et inclusion sociale, Entreprise d'Insertion Équilibrée.** La diversité de ces modalités d'intervention constitue notre richesse et permet de proposer des réponses adaptées à des publics et des territoires différents. Elle implique également de maintenir une culture commune, de favoriser les coopérations internes et de développer des approches transversales.

2027 doit être pensée comme une année de **consolidation, d'adaptation et de projection**, dans un environnement marqué par la complexification des situations des publics accompagnés, l'évolution des besoins, les transformations des politiques publiques et un contexte financier contraint.

UNE INTERVENTION CONFRONTÉE À LA COMPLEXIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

Dans l'ensemble des services, les professionnels observent et interviennent pour des situations de plus en plus complexes et imbriquées : **précarisation, paupérisation, addictions, dégradation de la santé mentale, difficultés d'accès aux soins, violences intrafamiliales, exploitation sexuelle, situations d'emprise** et de nouvelles problématiques liées aux usages du numérique. Ces évolutions concernent différemment les services en fonction de leurs publics cibles mais elles appellent toutes une même exigence : **adapter en permanence** les pratiques professionnelles, **renforcer les compétences et maintenir un haut niveau d'intervention.**

La complémentarité entre les services constitue à ce titre un enjeu. Elle doit permettre de mieux prendre en compte les parcours des personnes, de croiser les expertises et lorsque cela est pertinent, de mobiliser les ressources disponibles de l'association afin de favoriser la continuité éducative.

DES THÉMATIQUES TRANSVERSALES AU GROUPE ADDAP13

Nous avons mis en place des actions ou groupes de travail mutualisés en réponse à la complexification des problématiques autour de :

- > La lutte contre **l'exploitation sexuelle des mineur-e-s** : la mise en place d'un groupe de travail transversal à l'ensemble des missions permet de développer culture et expertise communes et lorsque cela sera possible, l'ouverture à un travail de recherche doctorale. La directrice du Pôle pauvreté et inclusion sociale assure la représentation institutionnelle dans les instances partenariales.
- > Les **usages du numérique et l'intelligence** artificielle constituent un enjeu central à la fois concernant les risques encourus par les publics et par l'évolution des pratiques professionnelles. Au terme du groupe de travail transversal mis en place durant deux ans, nous proposerons cette année le déploiement d'outils internes et de formations, notamment concernant l'usage professionnel de l'intelligence artificielle. Il s'agit aussi de mieux comprendre les pratiques et les risques auxquels sont exposés les publics et d'accompagner les professionnels en leur donnant un cadre clair.
- > La **santé** constitue une préoccupation commune qui s'accroît sans cesse : santé physique et mentale, addictions, accès aux soins et déterminants sociaux de santé. Le développement des partenariats avec les services de soins devra contribuer à améliorer la continuité et la complémentarité des accompagnements.
- > Le développement des **partenariats et des coopérations** constitue un autre axe stratégique. Les relations avec les institutions, les acteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation, les services de soins, les acteurs sportifs et culturels, les entreprises et les partenaires de l'insertion doivent être consolidées afin de mieux répondre à la diversité des situations rencontrées.

UNE DYNAMIQUE QUALITÉ CONFORTÉE PAR L'ÉVALUATION HAS

L'**évaluation HAS de la qualité** constitue un point d'appui pour ce projet. Le service AEMO– Renforcé se soumettra à l'exercice, qui devra permettre de mesurer les effets des interventions et d'identifier les évolutions nécessaires. Ce sera l'occasion de valider nos démarches et de continuer à adapter les réponses proposées aux enfants, adolescents accompagnés et leurs parents. Les besoins observés étant particulièrement conséquents sur les territoires que nous couvrons, un nouveau développement de nos équipes serait à penser.

Les résultats obtenus se sont révélés **positifs et probants pour la Prévention spécialisée**, venant conforter la qualité du travail engagé par les équipes et la pertinence des pratiques développées. Cette évaluation constitue une reconnaissance des interventions et un encouragement à poursuivre la dynamique. La sortie de **la Recommandation de bonnes pratiques professionnelles** dédiée à la prévention spécialisée accompagnera la recherche des meilleures pratiques.

Cette dynamique se traduira par la poursuite d'un **plan d'amélioration continue de la qualité**, portant notamment sur plusieurs axes structurants :

- < Le renforcement de la **participation des publics** ;
- < L'amélioration de la gestion interne et externe des **événements indésirables (EI)** ;
- < Le renouvellement des groupes de travail associant les professionnels et permettant notamment d'établir une cartographie des risques professionnels.
- < L'amplification des politiques de **promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance**.

L'évaluation confirme que la qualité ne peut être envisagée comme ponctuelle et doit être inscrite durablement dans le fonctionnement des services qui y sont soumis. **La constitution d'une commission Éthique viendra compléter cette démarche. Elle sera un espace de réflexion collective sur les situations complexes, les pratiques professionnelles et les questionnements auxquels peuvent être confrontés les équipes et l'encadrement.** Elle participera ainsi à la qualité des décisions et à la promotion d'une intervention respectueuse des droits, de la dignité et du pouvoir d'agir des personnes.

PARTICIPATION DES PUBLICS ET DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIONS

Le projet 2027 réaffirme la volonté de renforcer la **participation des publics**. Celle-ci doit progressivement dépasser le cadre de la consultation pour devenir un levier d'amélioration des actions, d'évaluation et d'évolution des pratiques.

La participation aux dynamiques nationales aura un impact très local puisque les **Assises de la prévention spécialisée seront organisées par le CNLAPS à Marseille**. Nous y participerons activement afin de valoriser l'expérience acquise et de contribuer aux réflexions collectives sur les politiques de prévention.

PRÉSERVER LA PÉRENNITÉ DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS

Pour le **Service Prévention par le Sport**, la poursuite des actions favorisant l'occupation positive des espaces et la prévention de la délinquance restera un axe important, dans une logique d'ouverture et de diversification des publics.

Pour **Équilibre**, l'enjeu se situe dans la poursuite de l'effort constant en matière d'insertion, dans un environnement économique contraint pour les entreprises d'insertion. La taille de la structure impose des choix stratégiques quant aux perspectives de développement et au franchissement de nouveaux paliers.

Ces ambitions doivent être appréhendées dans un contexte financier et institutionnel particulièrement contraint. La tension sur les financements, la fin du **Pacte des solidarités** (prévention spécialisée) et le

risque de fragilisation de certaines interventions territoriales constituent des points de vigilance importants. La recherche de **nouveaux financements, coopérations et de diversification** apparaît dès lors indispensable. L'enjeu consiste à trouver un équilibre entre consolidation de l'existant, développement et maîtrise économique, afin de garantir la pérennité des activités (PPS et Équilibre), la consolidation des effectifs (prévention spécialisée) et un développement harmonieux (AEMO-R). Ce service a ouvert la réflexion sur les solutions de repli, en lien avec le pôle Hébergement, ce qui participera à la sécurisation et la continuité éducative.

Le lien entre la prévention spécialisée et le service PPIS devra se consolider par des observations / diagnostics partagés (hyper centre de Marseille Equipe de grande soirée et Equipe mobile jeunes), également par l'expérience renouvelée de logements dédiés aux jeunes majeurs orientés par la prévention spécialisée.

Cette vigilance concerne également les ressources humaines. L'intégration des nouveaux professionnels, la transmission des savoir-faire et la consolidation d'une culture commune devront faire l'objet d'une attention particulière

UNE AMBITION COMMUNE POUR 2027

Le projet annuel porte ainsi une ambition qui dépasse la seule reconduction des actions. Il s'agit de **consolider ce qui a fait ses preuves, tirer les enseignements de l'évaluation qualité, accompagner les évolutions des publics et soutenir nos professionnels**.

Ce projet devra permettre de renforcer cette complémentarité tout en affirmant une culture associative commune fondée sur **la qualité, la bientraitance, l'éthique, la participation des publics, l'innovation, le partenariat et la responsabilité**.

Quatre orientations stratégiques peuvent ainsi guider l'année 2027 :

1. **Répondre à la complexification des besoins et adapter les interventions.**
2. **Poursuivre la dynamique qualité en renforçant la bientraitance, la prévention de la maltraitance, l'éthique et la participation des publics.**
3. **Développer les coopérations, les compétences et les approches transversales au sein de l'association et sur les territoires.**
4. **Sécuriser la pérennité économique, institutionnelle et humaine de l'ensemble des services tout en préparant leur évolution.**

Le projet 2027 doit ainsi constituer un **outil de pilotage** partagé, permettant de donner un cap à l'ensemble des équipes tout en respectant les spécificités des services et en affirmant la capacité de l'association à rester un acteur engagé, innovant et durable des politiques sociales, éducatives, de prévention et d'insertion.

PARTENARIAT ET COOPÉRATIONS INTERNES

Des liens indispensables entre acteurs pour la continuité des actions et la cohérence éducative.

L'action de prévention spécialisée est le coeur historique du Groupe addap13 et passe nécessairement par le développement d'un vaste réseau partenarial dans des divers champs : protection de l'enfance, Education nationale, Education populaire, santé, sport, culture, médiation sociale, acteurs de la Politique de la ville....

Le Groupe addap13 porte plusieurs missions de protection de l'enfance permettant ainsi une plus-value dans les secteurs d'intervention pour les jeunes, les adultes et/ou les partenaires. Il s'agit de nouer des liens quotidiens et de proximité avec l'ensemble des acteurs des territoires d'intervention et en fonction des missions exercées au bénéfice des publics accompagnés.

Constats et analyse

Le contexte général est marqué par un accroissement des situations de précarité, y compris pour les acteurs locaux. Les enfants, adolescents et parents rencontrés et accompagnés, connaissent pour certains des difficultés quotidiennes (ruptures scolaires, professionnelles, de logement, souffrances psychologiques, échecs répétés...), pour lesquelles des interventions coordonnées sont pertinentes étant donné la complexité des situations. De manière générale, les habitants des secteurs d'intervention expriment des craintes, voire de la peur pour eux-mêmes, leurs enfants et un sentiment d'abandon, d'isolement. Le vivre-ensemble est souvent mis à mal par des occupations problématiques des espaces (présence de trafics) et/ou d'absence d'équipements structurants.

Nous partageons avec les partenaires le constat d'une importante nécessité de renforcer la présence d'adultes dans des territoires en proie à des besoins sociaux et des sentiments d'insécurité grandissants, également de renforcer les cohérences éducatives.

Chaque professionnel, dans le cadre de sa mission, développe un réseau partenarial adapté et la coopération permet d'élargir encore l'ouverture de chacun des services vers les partenaires. Cette dynamique essentielle est à entretenir constamment.

Missions portées par le Groupe addap13

- ⇒ Prévention spécialisée,
- ⇒ Prévention par le sport,
- ⇒ AEMO-R,
- ⇒ CEAJ,
- ⇒ Maraudes mixtes Habitat,
- ⇒ MECS Mineurs non accompagnés,
- ⇒ MECS Accompagnement aux parcours atypiques,
- ⇒ Accueil et mise à l'abri pour évaluation (public des mineurs non accompagnés),
- ⇒ Médiation sociale : quartiers d'habitat social, collèges et lycées, transports (TER),
- ⇒ Insertion par l'activité économique : entreprise d'insertion, cuisine d'insertion, chantiers d'insertion.

Le + : Présence simultanée d'intervenants du Groupe addap13 sur les mêmes territoires.

Typologie du partenariat

- ⇒ Partenaires institutionnels : Conseil départemental (dont MDS, IEF), Villes (dont CCAS), Métropole, services déconcentrés de l'Etat, Education nationale...
- ⇒ Partenaires associatifs locaux : associations de quartier, d'habitants...
- ⇒ Partenaires en lien avec une problématique spécifique : Mission locale, Education populaire, Entreprises d'insertion, bailleurs sociaux...

Objectifs généraux

- ⇒ Tisser des liens partenariaux solides au niveau institutionnel comme local, dans l'ensemble des champs.
- ⇒ Assurer la continuité et fluidité des parcours.
- ⇒ Contribuer à la densification des personnes ressources disponibles pour les enfants, adolescents et adultes des territoires d'intervention du Groupe addap13.
- ⇒ Participer chacun de sa place à alimenter un diagnostic permanent global et le repérage des situations de risques.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Développer et consolider les relais opérationnels en interne comme en externe, pour les situations individuelles ou familiales.
- ⇒ Accroître la visibilité et la lisibilité en termes de personnes ressources pour les jeunes et/ou les parents.
- ⇒ Organiser des relais de situations, en respectant les choix des usagers.
- ⇒ Réduire les circuits de communication en interne et avec les partenaires, au bénéfice des usagers et des partenaires présents sur les territoires.

Modes d'actions proposés en 2027

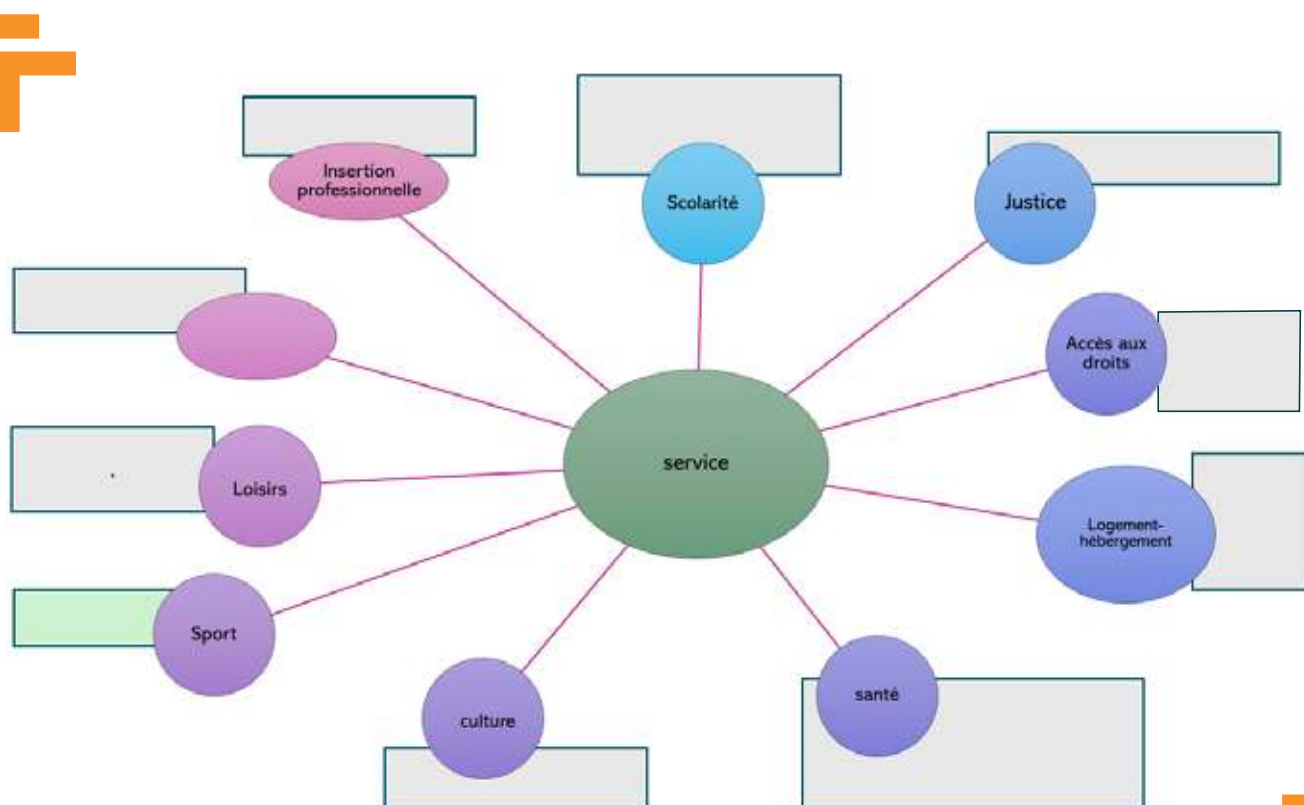
- ⇒ La coopération entre les professionnels du Groupe addap13 peut s'organiser en fonction des besoins repérés et des périmètres d'intervention de chacun, il en va de même avec les partenaires :
- ⇒ Présences sociales communes,
- ⇒ Partage de points de diagnostic de territoire,

- Utilisation d'un support de cartographie du réseau partenarial commun à plusieurs missions du Groupe addap13.

- ⇒ Réunions d'équipes intermissions (en interne) et réunions spécifiques autour de projets partenariaux,
- ⇒ Relais sur les situations individuelles repérées et/ou accompagnées :
 - En interne entre les équipes agissant dans le cadre de la protection de l'enfance, mais aussi des Maraudes, de la médiation.
 - Avec les partenaires pertinents.
- ⇒ Projets coconstruits et co-encadrés.

Critères d'évaluation

- ⇒ Typologie des partenariats établis et reconduits.
- ⇒ Nombre de conventions et de protocoles d'accord mis en place et/ou reconduits.
- ⇒ Niveau de diffusion interne de la cartographie des partenariats.



Cartographie à disposition de l'ensemble des services du Groupe, permettant de faire un état des lieux du réseau partenarial. Cette représentation est issue d'une adaptation des travaux d'Alexandre Moine, professeur des Universités en Géographie.

LA SANTÉ, UNE DIMENSION DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Promouvoir le bien-être, prévenir les ruptures et favoriser le pouvoir d'agir.

Constats et analyses

La santé est une dimension essentielle de l'accompagnement éducatif. Elle ne se résume pas à l'accès aux soins ou à la prise en charge des maladies. Elle participe pleinement au développement de la personne, à son bien-être physique, psychique et social, à son autonomie ainsi qu'à son pouvoir d'agir. Les équipes accompagnent chaque jour des jeunes, des familles dont les parcours sont souvent marqués par des ruptures. Ces ruptures génèrent des conséquences importantes sur leur santé et leur bien-être. Les difficultés d'accès aux droits et aux soins, les conduites à risques, les souffrances psychiques, les questions liées à la vie affective et sexuelle ou encore les addictions viennent souvent fragiliser les parcours d'insertion. Dans le même temps, les besoins en santé physique et mentale augmentent alors que l'offre de soins se raréfie. Les professionnels sont donc de plus en plus sollicités pour accompagner les jeunes dans leurs parcours de santé. Ils développent des réponses éducatives qui favorisent le bien-être, la prévention et renforcent leur capacité à agir.

Les échanges entre les professionnels, les travaux conduits au sein du Groupe et les constats de terrain mettent en évidence plusieurs enjeux :

- ⇒ La santé constitue un levier de la relation éducative. Elle permet d'aborder avec les jeunes l'estime de soi, le rapport au corps, la vie affective et sexuelle tout en les aidant à prendre soin de leur santé.
- ⇒ L'accompagnement à la santé a pour objectif d'aider les jeunes à mieux comprendre leurs besoins, à connaître leurs droits et à devenir progressivement acteurs de leur parcours de santé.
- ⇒ Les parcours de santé doivent être pensés dans leur globalité. Ils nécessitent une approche individualisée et coordonnée, qui tient compte du vécu, du rythme, des représentations et de l'environnement de chaque jeune.
- ⇒ Les actions de prévention, de promotion de la santé, d'éducation à la santé et de réduction des risques complètent l'accès aux soins. Elles constituent aussi de véritables supports de l'accompagnement éducatif.

- ⇒ Les enjeux de santé appellent une approche pluridisciplinaire afin de garantir la continuité des parcours et la cohérence des accompagnements.

Modes d'actions proposés en 2027

Agir auprès des jeunes...

Au niveau de l'ensemble du Groupe addap13 et fonction des missions mises en oeuvre

- ⇒ Intégrer les questions de santé dans les accompagnements éducatifs individuels et les actions collectives et adaptées aux réalités des jeunes accompagnés.
- ⇒ Développer des espaces de parole autour du bien-être, de la santé mentale, de la vie affective et sexuelle, de l'alimentation, du sommeil, des addictions et des conduites à risques.
- ⇒ Développer les compétences psychosociales afin de renforcer l'estime de soi, la confiance, la capacité à faire des choix éclairés et le pouvoir d'agir.
- ⇒ S'appuyer sur les activités éducatives, sportives, culturelles comme supports de promotion de la santé..

... En construisant des parcours de santé avec eux

Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux dispositifs de droit commun.

- ⇒ Soutenir l'adhésion aux parcours de santé dans le respect du rythme, des représentations culturelles et des choix des jeunes.
- ⇒ Prévenir les ruptures de parcours en renforçant la coordination entre les professionnels et les partenaires.
- ⇒ Développer les actions de dépistage, de prévention et d'orientation vers les ressources sanitaires, psychologiques et sociales.
- ⇒ Favoriser une approche globale de la santé intégrant les dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales.

Mobiliser les compétences du Groupe et les ressources du territoire

- ⇒ Renforcer les coopérations entre les professionnels du groupe autour des situations complexes.
- ⇒ Soutenir l'accès des professionnels aux formations (premiers secours en santé mentale, prévention du suicide, addictions, santé sexuelle, psycho-traumatismes...).
- ⇒ Consolider les partenariats avec les acteurs de la santé, de la santé mentale, des addictions, de la prévention et de l'accès aux droits.
- ⇒ Développer une veille territoriale afin d'adapter les réponses aux évolutions des besoins des jeunes et de l'offre de soins.

Les psychologues et les infirmier.ère.s : une ressource au service de l'accompagnement éducatif

Le Groupe addap13 a progressivement développé une approche pluridisciplinaire de la santé en intégrant des psychologues et des infirmier.ère.s au sein de plusieurs de ses services. Ces professionnels inscrivent leur intervention dans une démarche d'« aller-vers », au plus près des jeunes et de leurs réalités. Leur présence renforce l'accompagnement éducatif sans s'y substituer : chacun intervient dans le champ de ses compétences, dans une logique de complémentarité.

Les psychologues participent à l'évaluation des situations et à l'accompagnement des jeunes confrontés à des difficultés psychiques, des traumatismes ou des situations de crise. Leur présence sur le terrain et leur

démarche d'« aller vers » leur permettent d'apporter un étayage clinique aux équipes, de soutenir la réflexion autour des situations complexes et de contribuer à la réflexion institutionnelle. Leur intervention s'inscrit également dans une dynamique de prévention et de promotion de la santé, à travers l'animation de groupes de parole, d'actions collectives ou de temps d'échanges adaptés aux besoins des jeunes. Leur pratique repose sur une démarche de co-construction avec les équipes éducatives, en adaptant leurs modalités d'intervention aux besoins des jeunes, aux réalités des dispositifs. Si leurs interventions varient selon les services, elles s'exercent toujours dans le respect des compétences propres à chaque métier.

Les infirmier.ère.s accompagnent les parcours de santé en assurant l'évaluation des besoins, la coordination des soins ainsi que des actions de prévention, d'éducation à la santé et de réduction des risques. Ils facilitent l'accès aux soins, soutiennent les jeunes dans leurs démarches et veillent à la continuité de leur parcours en lien avec les partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Leur expertise contribue à une meilleure prise en compte des enjeux de santé dans l'accompagnement éducatif. Ils animent également des actions collectives de promotion de la santé, participent à l'analyse des situations complexes et constituent des personnes ressources pour les équipes sur les questions de santé.

LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE MINEUR-E-S

Les équipes dans la diversité de leurs missions repèrent et/ou accompagnent des jeunes exposés à des risques d'exploitation sexuelle ou déjà sous emprise.

Constats et analyse

Les situations d'emprise aboutissant à l'exploitation sexuelle concernent des jeunes aux parcours différents, et apparaissent particulièrement dans des contextes marqués par les ruptures familiales, scolaires, institutionnelles, l'isolement, la précarité, souvent cumulés. Le phénomène peut être difficile à identifier. L'exploitation sexuelle se révèle rarement par une parole directe et peut être banalisée dans les discours ou contenus, en particulier des réseaux sociaux. Elle se donne davantage à voir à travers des changements de comportement, de rythme de vie, de fréquentations, de fugues répétées, le décrochage scolaire, des ressources inexploitées (plusieurs téléphones et comptes sur les réseaux sociaux). La place grandissante du numérique constitue un point d'attention dans la compréhension des situations d'exploitation sexuelle et des mécanismes d'emprise. Les travaux du groupe de travail transversal qui réunit les représentants de toutes les missions, confirment la nécessité de mieux comprendre ces situations, consolider les réponses collectives et mettent notamment en évidence :

- ⇒ **Une problématique encore marquée par le tabou et la banalisation.** Certaines pratiques sexualisées, le michotonnage, les échanges contre des avantages matériels peuvent être banalisés dans les discours et les réseaux sociaux. Le phénomène est par ailleurs particulièrement peu visible pour les garçons.
- ⇒ **Des vulnérabilités qui se cumulent et renforcent les risques d'emprise.** Les ruptures de parcours, les antécédents de violences, maltraitements, l'isolement et les consommations de psychoactifs peuvent se conjuguer et accroître l'exposition des jeunes aux systèmes d'exploitation.
- ⇒ **Un repérage qui nécessite une lecture croisée des situations.** La capacité à repérer repose sur un faisceau d'indices, leur évolution dans le temps et le croisement des observations entre professionnels, services, partenaires, parfois les parents.
- ⇒ **Des pratiques professionnelles encore hétérogènes.** Les travaux menés en 2026 montrent que les professionnels ne disposent pas tous des

mêmes connaissances ni de la même aisance pour aborder les questions de sexualité, de genre et d'exploitation sexuelle. Les besoins portent à la fois sur la manière d'aborder ces sujets avec les jeunes, sur le cadre juridique, les modalités de protection des mineurs et le cas échéant des majeurs.

- ⇒ **Des situations qui interrogent sur les victimes / auteurs.** Certaines victimes peuvent également être impliquées dans le recrutement d'autres mineur-e-s, sans toujours percevoir leur propre situation d'emprise, ni son caractère délétère. Cette complexité nécessite d'articuler protection, responsabilisation et questionnement éthique.
- ⇒ **Un enjeu de continuité et d'articulation des accompagnements.** Les périodes de fugue et leur retour, d'attente d'une mesure ou de rupture entre dispositifs constituent des moments de forte vulnérabilité. Si de nombreuses ressources existent en interne et sur les territoires, elles doivent être articulées pour renforcer la coopération des acteurs, afin de construire des repères communs et de mieux organiser les relais.

Modes d'actions proposés en 2027

Il s'agit de consolider et articuler les pratiques développées au sein du Groupe addap13. Les travaux engagés en 2026 ont mis en évidence la nécessité de partager les repères, soutenir les professionnels et rendre plus accessibles les ressources. Les actions proposées s'inscrivent dans une approche transversale qui articule prévention, repérage des situations, protection et accompagnement.

Agir auprès des jeunes

Au niveau de l'ensemble du Groupe addap13 en fonction des missions mises en oeuvre

- ⇒ Développer des espaces de parole et des actions collectives autour de la vie affective et sexuelle, des relations filles-garçons, du rapport au corps, de l'estime de soi et des situations d'emprise.
- ⇒ Questionner avec les jeunes, les usages des réseaux sociaux, l'exposition aux contenus pornographiques et les représentations autour des échanges sexua-

lisés.

- ⇒ Maintenir un accueil de la parole sans jugement et un accompagnement éducatif attentif au rythme du jeune, à son adhésion et à la continuité du lien.
- ⇒ Porter une attention particulière aux situations de fugue, de rupture familiale ou sociale, d'isolement et aux périodes de discontinuité dans les parcours.
- ⇒ Articuler les réponses de protection avec l'accès aux besoins primaires, à l'hébergement, aux droits, à la santé physique et psychique, à la santé sexuelle et à l'accompagnement des consommations.
- ⇒ Lorsque la situation l'exige, rechercher des solutions permettant une mise à distance de l'environnement d'emprise, en associant le jeune au projet.
- ⇒ Développer les co-accompagnements et les orientations afin de limiter les ruptures de parcours et de soutenir la continuité des interventions.
- ⇒ Prendre en compte la place des parents et de l'environnement du jeune lorsque cela est possible et adapté à la situation.
- ⇒ Les équipes de prévention spécialisée, maintiendront une présence sociale adaptée aux lieux et temporalités des jeunes, notamment auprès des publics en situation de rupture ou de fugue. L'équipe mobile jeunes, développera l'aller-vers, notamment dans les lieux repérés comme exposés.

Soutenir les professionnels et consolider les pratiques

- ⇒ Proposer des sessions de formation et de sensibilisation portant sur l'exploitation sexuelle des mineur-e-s, le repérage des situations, des mécanismes d'emprise et du cadre juridique.
- ⇒ Développer des repères communs autour des signaux faibles, de leur contextualisation et du croisement des observations entre professionnels et services.

- ⇒ Contribuer à la finalisation et à l'appropriation d'outils de repérage et d'orientation, notamment dans le cadre des travaux engagés avec les partenaires.
- ⇒ Poursuivre le travail autour des écrits professionnels et des modalités de transmission : informations préoccupantes, signalements, notes, alertes et liens avec les partenaires.
- ⇒ Maintenir des espaces de partage de pratiques et de questionnement éthique, notamment autour des situations complexes dans lesquelles peuvent se croiser les statuts de victimes/auteurs.

Structurer les coopérations et rendre les ressources plus lisibles

- ⇒ Identifier les coopérations existantes et les acteurs en interne et en externe, afin de mieux connaître les ressources disponibles selon les situations. La directrice du Pôle Pauvreté et inclusion sociale représente l'ensemble du Groupe dans les instances partenariales.
- ⇒ Clarifier la place et les modalités d'intervention des différents services en interne et partenaires afin de faciliter leur mobilisation et l'articulation des réponses.
- ⇒ Maintenir et développer les partenariats autour de la santé physique et psychique, de la protection de l'enfance, de l'accès aux droits, des addictions, de l'hébergement, de la police et de la justice.
- ⇒ Renforcer la participation aux réseaux d'identification, d'orientation et de prise en charge des mineurs en risque ou en situation d'exploitation sexuelle.



USAGES DES OUTILS NUMÉRIQUES DÉPLOIEMENT DES ENSEIGNEMENTS

Une massification des usages, qui modifie les relations sociales, les pratiques des travailleurs sociaux et peut générer des risques pour les adolescents.

Contexte

Entre 2025 et 2026, le Groupe addap13 a conduit une recherche-action associant l'ensemble des secteurs d'activité et des professionnels. Cette démarche a permis d'analyser les usages des réseaux sociaux, des outils numériques collaboratifs et de l'intelligence artificielle dans les pratiques professionnelles et dans la vie quotidienne des publics accompagnés. Les travaux ont confirmé que le numérique constitue désormais un environnement de vie, de socialisation, d'information et d'apprentissage à part entière. Ils ont également mis en évidence la nécessité de renforcer les compétences des professionnels, de sécuriser les pratiques et de développer des actions éducatives adaptées à ces nouveaux enjeux. 2027 marque le passage du diagnostic à l'action avec la mise en œuvre des productions réalisées dans le cadre de la phase 3 de la recherche-action.

Principaux enseignements

Les travaux conduits font apparaître quatre constats majeurs :

- ⇒ Le numérique est un espace de vie : jeunes, familles et professionnels évoluent quotidiennement dans des environnements numériques qui influencent les relations sociales, les apprentissages, l'accès aux droits et la participation citoyenne.
- ⇒ Les professionnels adaptent leurs pratiques : les réseaux sociaux sont utilisés pour maintenir le lien, mobiliser les publics et diffuser des informations. L'intelligence artificielle commence également à être utilisée comme outil d'appui professionnel.
- ⇒ De nouveaux besoins apparaissent : les équipes sont confrontées à des situations liées au cyberharcèlement, à l'identité numérique, à la protection des données, à la désinformation, aux usages des réseaux sociaux et à l'intelligence artificielle.
- ⇒ Les professionnels ont besoin et demandent un cadre commun : les besoins exprimés concernent principalement la clarification des pratiques, la sécurisation des usages, la formation et le partage de repères communs.

Analyse

Cette recherche-action confirme que le numérique est un enjeu sociétal majeur et pour le Groupe addap13, constitue un enjeu éducatif et institutionnel. Pour les publics rencontrés, il ne s'agit plus seulement d'accéder aux outils numériques mais de développer les compétences nécessaires pour les utiliser de manière autonome, responsable et sécurisée. Les besoins identifiés concernent principalement le développement de l'esprit critique, la compréhension des risques numériques, la protection de la vie privée et l'acquisition de compétences favorisant l'inclusion et l'accès aux droits.

Pour l'institution, ces évolutions nécessitent de garantir un cadre d'intervention cohérent et conforme aux obligations réglementaires. La protection des données personnelles, le respect du RGPD, du secret professionnel et la sécurisation des pratiques constituent des enjeux structurants pour l'ensemble des services. Enfin, le numérique s'inscrit pleinement dans le projet associatif du Groupe addap13. En transformant les modes de communication, d'information et de participation, il prolonge les missions historiques de l'association : aller-vers les publics, développer leur pouvoir d'agir, renforcer leur autonomie, soutenir leur citoyenneté et garantir leur protection.

Nos travaux mettent en évidence la nécessité de doter l'ensemble des professionnels d'outils, de repères et de ressources adaptés afin de répondre aux évolutions des besoins des publics tout en sécurisant les pratiques professionnelles.

Productions réalisées dans le cadre de la phase 3

Afin de répondre aux besoins identifiés, la phase 3 a permis la production d'outils destinés à structurer, harmoniser et sécuriser les pratiques numériques à l'échelle du Groupe.

- ⇒ Pourquoi agit-on ? Niveau stratégique : proposition d'un positionnement numérique du Groupe addap13.
- ⇒ Comment agit-on ? Niveau méthodologique : Vademecum professionnel
- ⇒ Que faire face à une situation précise ? Niveau opérationnel : Fiches Réflexes

- ⇒ Comment monte-t-on collectivement en compétence ? Niveau développement des compétences : parcours de formation adapté.
- ⇒ Comment mesure-t-on l'impact et les progrès ? Niveau amélioration continue : tableau de bord et évaluation.

Ces productions constituent le socle opérationnel de la stratégie numérique 2027 et offrent aux professionnels un cadre commun permettant de sécuriser les pratiques, renforcer les compétences et développer des actions éducatives adaptées aux enjeux numériques contemporains.

Objectifs stratégiques 2027

Objectif 1 : Sécuriser et harmoniser les pratiques numériques

La gouvernance valide les référentiels issus de la recherche-action et garantit leur intégration dans le Groupe associatif. Les cadres accompagnent leur déploiement auprès des équipes et soutiennent leur appropriation. Les professionnels mettent en œuvre les chartes, procédures et outils dans leurs pratiques quotidiennes.

Résultat attendu : un cadre commun, partagé et sécurisé pour l'ensemble des services.

Objectif 2 : Développer une culture numérique commune

Le plan de formation aux outils numériques est adapté. Les cadres sensibilisent et accompagnent les équipes dans l'évolution des pratiques. Les professionnels renforcent leurs compétences en matière de réseaux sociaux, intelligence artificielle, protection des données, éducation aux médias et citoyenneté numérique.

Résultat attendu : une culture numérique partagée et une meilleure maîtrise des enjeux numériques.

Objectif 3 : Renforcer l'accompagnement éducatif et la prévention des risques numériques

Les enjeux numériques sont inscrits dans les orientations institutionnelles et s'articulent avec le projet Pré-

vention des Risques Numériques, porté par la CEAF. Les cadres coordonnent les actions et accompagnent leur mise en œuvre. Les professionnels développent des actions éducatives et de prévention auprès des jeunes et des familles.

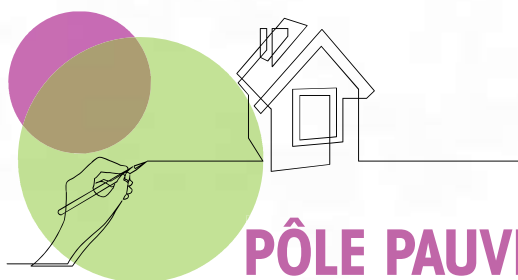
Résultat attendu : des publics mieux informés, mieux protégés et plus autonomes dans leurs usages numériques.

Déclinaison opérationnelle

- ⇒ Diffusion des productions : présentation du positionnement numérique et appropriation du vade-mecum et des fiches réflexes dans l'ensemble des services.
- ⇒ Formation des cadres : mise en place d'un parcours de sensibilisation et d'accompagnement sur les enjeux numériques.
- ⇒ Production de supports éducatifs : co-construction avec les équipes d'outils d'animation, de supports éducatifs et de ressources pédagogiques : kit pédagogique numérique, supports d'éducation aux médias, supports de prévention des risques numériques, ressources à destination des familles, outils de sensibilisation à l'intelligence artificielle.
- ⇒ Réseau des référents numériques : création d'un réseau animé par un référent chargé de la veille, de l'appui aux équipes, de la diffusion des ressources, de la mutualisation des pratiques.

Perspectives

La Recherche-Action Numérique a permis de transformer des pratiques émergentes en une stratégie institutionnelle structurée. L'enjeu 2027 est désormais de déployer les outils produits, d'accompagner les professionnels et de renforcer les actions éducatives auprès des publics. Notre ambition est de faire du numérique un levier de protection, d'émancipation, de citoyenneté et de développement du pouvoir d'agir, en cohérence avec ses missions et son projet associatif.



**PÔLE PAUVRETÉ
ET INCLUSION SOCIALE**

LE PÔLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE

ORGANISATION

EQUIPE MOBILE JEUNES ALLER VERS EN GARE (SAINT CHARLES) :

MARSEILLE : 1 ETP chef de service - 1 ETP infirmier - 4 ETP travailleurs sociaux - 1 ETP psychologue

EQUIPES MOBILES ENFANTS EN GRANDES PRECARITES

AIX : 2 ETP travailleuses sociales - 2 ETP médiatrices scolaires - 1 ETP IDE

MARSEILLE : 1 ETP chef de service - 1 ETP IDE - 5 ETP travailleurs sociaux - 1 ETP CIP

DISPOSITIF LOGEMENT

PAYS D'ARLES : 0,25 ETP travailleur social.

Nous exerçons deux missions :

■ Les équipes mobiles jeunes en grandes précarités

- **L'équipe mobile jeunes *Aller-vers en gare***, intervenant auprès de mineurs et jeunes en errance, en gare Saint Charles et ses alentours ;
- **Deux équipes mobiles enfants en grandes précarités** intervenant à Aix et Marseille, en direction d'enfants et de leurs parents, ressortissants européens et vivant dans des conditions précaires.

■ Le dispositif logement, qui gère trois appartements en ALT en pays d'Arles, en coaccompagnement avec les éducateurs de prévention spécialisée de ce service.

CONTEXTE

L'intervention par l'**aller-vers** vise la mise en place d'un accompagnement socioéducatif, axé sur la protection de l'enfance. Nous intervenons sur l'accès aux droits, aux soins, à la scolarité, à l'hébergement et à l'emploi, permettant un parcours allant de la rue au logement. En plus de leur présence en rue ou dans les bidonvilles, permettant le repérage des situations, les équipes sont régulièrement interpellées par les partenaires nationaux et locaux, notamment les services du Département des Bouches-du-Rhône (CRIP, MDS) comme par les publics. Cette présence constitue un moyen de repérage des situations de maltraitance des enfants, d'orientation vers la PMI pour le suivi des grossesses et des nouveau-nés.

Le savoir-faire des équipes pour aborder les publics, créer un lien de confiance, activer les ressources des territoires permet de construire des réponses et de faire entendre les problématiques. Ici, le partenariat est indispensable néanmoins, le paysage de l'urgence sociale évolue, les

prises en charge en hébergement sont difficiles faute de place, les propositions de logement adaptées rares, l'accès à l'emploi se complique....

Les jeunes en errance sont en grande souffrance et ont des pratiques addictives et/ou sont victimes d'exploitation sexuelle à la gare St. Charles et ses alentours.

Les enfants vivant dans des contextes très précaires (rue, squat, bidonvilles) sont victimes de ces conditions de vie, connaissent l'insécurité, avec des parents parfois pris dans des phénomènes d'emprise. Là, la présence et l'accompagnement des équipes sont des moyens pour lutter contre ces emprises économiques et permettre aux enfants d'imaginer un futur différent. Il est important, de prendre le temps de penser l'intervention, dans le cadre de réunions thématiques de service, d'analyse des pratiques professionnelles et de renforcer les connaissances sur les problématiques rencontrées par une participation des équipes aux formations en interne ou par les partenaires.

EN 2027, nous continuerons notre intervention, en :

- ⇒ Etant particulièrement attentifs à la bientraitance des enfants et des jeunes, avec un accompagnement autour de la parentalité, à la santé, de l'accès aux loisirs et à la culture et une protection des jeunes vivant dans la rue par un repérage et une mise à l'abri ou un placement.
- ⇒ Apportant des réponses aux besoins premiers et à l'accès au droit (domiciliation, ouverture des droits santé, CAF, scolarisation) préalables à l'insertion sociale et professionnelle et un parcours vers le logement.
- ⇒ Menant un indispensable travail partenarial avec les acteurs de l'urgence sociale et de la résorption des bidonvilles, les partenaires spécialisés en fonction des problématiques rencontrées (addiction, santé psychique, lutte contre l'exploitation sexuelle, logement, emploi), tout comme en coopérant avec les autres missions du Groupe (prévention spécialisée, AEMO-R, MECS...).
- ⇒ Prolongeant la présence en gare par un accueil et un accompagnement des jeunes rencontrés en rue dans un espace chaleureux et sécurisant, où il sera possible de prendre un petit déjeuner et une douche et de rencontrer les membres de l'équipe pluridisciplinaire et des partenaires.
- ⇒ Construisant un projet de centre d'hébergement pour jeunes, en appartement diffus, en lien avec la DDETS, sur les territoires du Pays d'Arles, Martigues et Marseille.

LES EQUIPES MOBILES JEUNES EN GRANDES PRECARITES

Présence sociale pour un repérage des situations de maltraitance

L'*aller-vers*, que permet la présence sociale, constitue la pratique première des équipes : aller à la rencontre des publics dans leurs lieux de vie, alimenter la connaissance de leur environnement et des difficultés auxquelles ils sont confrontés afin de construire un diagnostic de chaque site et tisser un lien de confiance en vue d'un accompagnement. Il s'agit de prendre le temps de rencontrer les jeunes, d'être repérés et de créer la confiance. Sur certains bidonvilles ou squats, l'isolement des familles est tel qu'elles ne connaissent pas le système social et n'ont aucun droit ouvert, notre présence permet d'ouvrir ces possibles.

⇒ La vie des enfants en grandes précarités

Depuis quelques années, les bidonvilles sont distribués en eau potable mais certains sites n'ont pas de sanitaire et les conditions de vie y sont très dégradées. Selon les terrains, les dynamiques sont différentes et nécessitent une adaptation de l'intervention. Sur quelques sites nous avons peu de suivis mais notre présence est nécessaire en raison de la présence d'enfants envers lesquels nous avons une mission de protection de l'enfance. Ainsi, nous pouvons être amenés à saisir la CRIP (IP) ou la MDS de secteur et pouvons être amenés à intervenir pour donner suite à un signalement (famille ou dangerosité du site). Nous menons des recensements sur certains sites afin de mettre à jour la **plateforme résorption des bidonvilles**. Ces diagnostics permettent d'objectiver les situations des bidonvilles.

⇒ Les jeunes en errance à la gare St Charles et les alentours

La gare accueille de nombreux publics qui se croisent, se côtoient, donnant ainsi la possibilité de multiples échanges. Ce territoire est appréhendé de manière plus large car sa fréquentation dépend aussi de ce qui se passe alentour. Les travaux d'extension de la gare risquent de modifier les dynamiques à l'œuvre, l'équipe y sera donc attentive. La présence quotidienne en gare permet d'avoir une lecture de ces dynamiques, de tisser un lien avec les jeunes présents et qui deviennent des relais pour ceux qui arrivent. La présence permet d'être repéré, de repérer les publics les plus vulnérables,

notamment les mineurs en fugue, souvent victimes d'exploitation sexuelle ou de tout jeune majeur fragile. Elle permet la création d'un lien, par l'échange ou le soin, qui permettra d'amorcer un accompagnement individuel et/ou une première demande.

Repérer pour protéger

Cette présence permet la création d'un lien de confiance indispensable pour que les membres de la famille ou le/la jeune puisse se confier, évoquer ses difficultés, son histoire et ainsi alerter les équipes sur d'éventuelles mesures de protection à prendre. C'est pourquoi nous entamons l'accompagnement par un **repérage des besoins et une évaluation de la situation**.

L'accompagnement social nécessite **une certaine temporalité** : se rencontrer, échanger, apprendre à connaître, ne pas répondre tout de suite à la demande, poser la notion de projet, puis lever les freins. Ce délai est important, il permet au public un cheminement et **le travail sur la demande**. Si le premier lien se fait sur le terrain, nous proposons, au public de venir sur le service, lieu confidentiel et, grâce à l'aménagement d'un espace d'accueil jeunes en journée, dans nos locaux du Vieux-port. Cela permet aux jeunes de se « re-poser », de faire les démarches administratives inhérentes à l'accompagnement social, notamment pour l'ouverture de droits. Toutes ces démarches sont formalisées dans le cadre d'un **document individuel de prise en charge**. Les équipes pluridisciplinaires agissent sur plusieurs aspects de la vie des personnes et les orientent auprès de partenaires spécialisés le cas échéant.

Les équipes réalisent souvent de la coordination de parcours afin d'éviter les ruptures et les échecs.

La mise à l'abri, le retour en placement pour les mineurs est un des axes de travail prioritaire, car elle permet de commencer à imaginer une insertion sociale et professionnelle en ayant résolu les questions de sécurité et de satisfaction des besoins premiers. Nous sollicitons alors le 115 pour les majeurs et les **services de l'ASE pour les mineurs**.

Les jeunes rencontrés en rue, fugueurs, sans ressources, constituent des cibles pour les réseaux de proxénétismes. La très grande majorité des filles ainsi rencontrées sont victimes d'exploitation sexuelle et connaissent de nombreuses violences. Cela peut les conduire à s'inscrire dans une dynamique de consommation de produits psychoactifs, puis d'addiction. Ce cycle délétère ne peut être rompu qu'en protégeant ces jeunes, par des mises à l'abri ou placements, desquelles elles ne fuiraient plus.

Dans les squats et bidonvilles, l'équipe constate les mêmes phénomènes, à moindre échelle, mais plus difficiles à aborder du fait d'un silence qui entoure l'exploitation sexuelle des mineurs.

La grande mobilité des publics (jeunes en errance et familles en bidonvilles) rend difficile la mise en place d'un lien de confiance permettant d'accompagner la sortie de l'emprise. La peur, la nécessité de survie, engendrent parfois du mal à voir les risques et les dangers encourus.

L'Équipe mobile jeunes aller-vers en gare, a été missionnée pour le repérage et l'accompagnement des jeunes en risque ou en pratique prostitutionnelle,

dans le cadre d'un financement Etat (DGCS) et Département. Le partenariat avec l'Amicale du Nid permet un travail de repérage, d'orientation et de prise en charge, souvent conjointe pour ces jeunes. Le travail en réseau avec les équipes mobiles de l'ensemble de la France, notamment Paris, Lyon et Toulouse, permet d'identifier les jeunes à risque, et d'articuler nos interventions. L'équipe est régulièrement interpellée lors de fugues de jeunes, qu'elle finit souvent par repérer, aborder et pour lesquels elle met en œuvre une protection (souvent un retour dans le lieu de placement). Pour les **équipes mobiles enfants en grandes précarités**, le repérage est nettement plus compliqué, de même que la prise en charge.

En 2027, nous travaillerons à :

- ⇒ Renforcer notre participation au réseau d'identification local et national et de prise en charge des mineurs et jeunes majeurs en risque ou en pratique prostitutionnelle (réseau Paré notamment).
- ⇒ Poursuivre les travaux du groupe de travail transversal au Groupe addap13 et renforcer nos liens avec les services de prévention spécialisée, d'AEMO-R et les MECS MNA et APA.

Urgence sociale

Notre mission s'inscrit dans l'urgence sociale, et à ce titre que nous participons aux instances de concertation et de coordination à Marseille. Si les outils sont identiques, les actions entre les maraudes habitats précaires et équipe mobile jeunes aller-vers en gare sont quelque peu différentes. La réponse aux besoins premiers des publics rencontrés par nos équipes est un axe fort et historique de notre intervention, pour lesquels nous avons développé un dense réseau de partenaires.

L'équipe mobile jeunes aller-vers en gare

- L'ouverture d'un espace d'accueil et d'accompagnement

En 2027, l'enjeu portera sur l'ouverture d'un espace d'accueil et d'accompagnement pour les publics jeunes rencontrés en rue ou sur orientation d'un partenaire. Ce sera un lieu repère où les jeunes pourront prendre une douche, manger et rencontrer l'équipe. Des partenaires pourront y tenir des permanences. L'équipe est renforcée par trois professionnels. Nous ferons le lien avec le service de prévention spécialisée

Centre, l'AEMO-R et les services du pôle Hébergement Groupe addap13.

- Un coaccompagnement pour éviter les ruptures de parcours

L'équipe a noué un solide maillage partenarial avec les MECS et les structures d'hébergement d'urgence afin de faciliter le parcours des jeunes, en mettant en place des coaccompagnements qui évitent les ruptures de parcours. La présence de l'équipe, dans les premiers temps de l'arrivée du jeune le sécurise ainsi que la structure.

Les équipes mobiles enfants en grandes précarités

Dans un souci de protection des enfants et parce que la famille adhère, l'équipe fait des demandes de mise à l'abri, avec des possibilités aujourd'hui très restreintes, d'hébergement en hôtel. Ces solutions limitent néanmoins les possibilités de faire les repas mais elles accélèrent l'accès à un hébergement ou un logement plus pérenne. La mise à l'abri (via la fiche SIAO) marque l'entrée dans un parcours vers le logement. Une fois à l'hôtel, l'équipe poursuit le suivi social et sanitaire des

familles pour limiter les ruptures, en lien avec le comité de suivi Mission résorption des bidonvilles du SIAO.

Par ailleurs, nous faisons régulièrement remonter aux pouvoirs publics les conditions de vie dégradées dans certains hôtels, ce qui amène parfois à trouver des solutions plus dignes pour les familles.

En 2027, l'enjeu est d'accentuer leur regard sur les **situations de maltraitance et soutenir les parents dans leur parentalité**. Il s'agira de suivre les familles accompagnées malgré les expulsions et selon leur lieu de réinstallation, en maintenant des liens, et de développer les partenariats autant que nécessaire sur les nouveaux lieux de vie.

L'accès aux droits

Il s'agit du premier acte posé avec les jeunes et les familles, afin qu'ils sortent de l'invisibilité et amorcent un parcours d'insertion. Le public est souvent sans document d'identité, domiciliation, compte bancaire, ni droit ouvert auprès de la Sécurité sociale et la Caisse d'allocations familiales. En effet, la vie en rue ou en bidonville expose les personnes à la perte de documents (vol, incendie) et pour les refaire est souvent long et complexe, coûteux pour des personnes sans ressource (les jeunes n'ont pas de quoi payer le timbre fiscal, les familles doivent retourner dans leur pays d'origine).

L'autre caractéristique du public vivant en rue est la rupture des droits : les personnes partent, ne font pas les démarches nécessaires dans les temps impartis.

Ainsi, la **domiciliation** n'est plus effective dès lors que la personne ne se présente pas dans les trois mois suivants l'inscription. La mobilité de notre public engendre souvent cette situation. De plus, certaines structures étant saturées et ne proposent plus de domiciliation, d'autres devant interrompre le service, alors même qu'il s'agit d'une première étape incontournable vers l'insertion.

En 2027, nous

- ⇒ Participerons aux instances partenariales de l'urgence sociale et de la résorption des bidonvilles.
- ⇒ Ferons remonter les besoins du public pour alimenter les politiques publiques.
- ⇒ Accentuerons le lien avec les MDS afin que le droit commun puisse répondre aux besoins des enfants vivant dans des conditions de grande précarité.

Logement

Il s'agit d'une problématique à la fois par sa difficulté d'accès mais aussi de maintien dans un logement.

L'accompagnement vers et dans le logement reste, avec les familles vivant en bidonville un objectif de travail, car le parcours est long et il doit être précédé par

des nombreuses démarches administratives (fiches SIAO, des DAHO, numéros uniques, déclarations d'impôts.). Pour ces familles, un passage en CHRS serait pertinent afin qu'elles aient un suivi global. Le manque de places entraîne des entrées directes en appartement, avec des mesures AVDL, d'ampleur et de durée insuffisantes.

Pour les jeunes rencontrés en gare, l'accès au logement passe majoritairement par une entrée en centre d'hébergement d'urgence ou d'insertion, compte tenu de leurs problématiques.

En 2027, nous :

- ⇒ Continuerons à suivre les familles, après leur entrée dans le logement, en faisant le lien avec les mesures AVDL.
- ⇒ Poursuivrons notre participation aux instances de coordinations du SIAO, tant sur la résorption des bidonvilles que sur le parcours d'insertion des jeunes.
- ⇒ Continuerons les réunions de synthèses avec les MDS qui suivent les familles dans des situations complexes.

L'emploi

L'emploi et la formation, une fois que les premiers freins sont levés (domiciliation, papiers d'identité) est un levier essentiel pour sortie de la rue. L'accompagnement sur le volet emploi se caractérise par des **inscriptions ou réinscriptions** à France Travail et à la Mission locale (y compris accompagnement physique), la rédaction de CV, la préparation aux entretiens. Nous sommes prescripteurs sur la plateforme inclusion, ce qui permet de positionner les personnes vers des ateliers ou chantiers d'insertion ou d'autres structures d'insertion par l'activité économique.

Nous avons rencontré des partenaires de l'insertion par l'activité économique (Actavista, Régie Service Nord, Régie service 13, Evolio, Inser'mode, INNHI...), comme l'AIAES-Groupe addap13. Ceci permet de procéder à des positionnements au plus près des attentes et de préparer les personnes aux entretiens d'embauche. Un partenariat important avec Sport dans la Ville est un relais en matière d'insertion vers l'emploi pour les jeunes de 16 à 25 ans.

En 2027, nous :

- ⇒ Renforcerons le lien avec la Mission locale, en proposant la mise en place de permanences dans le cadre de l'espace d'accueil des jeunes en errance.
- ⇒ Maintiendrons des liens réguliers avec les équipes de prévention spécialisée Groupe addap13, notamment du centre-ville.

Les freins à la scolarité viennent à la fois des conditions de vie, de la discrimination dont sont victimes les enfants et des allers-retours que peuvent faire les parents avec leur pays d'origine. Certains n'ont jamais été scolarisés, ce qui rend leur intégration dans le système scolaire encore plus délicate. À **Marseille**, nous travaillons avec l'association l'Ecole au présent, qui a pour mission de scolariser les enfants. Nous suivons la scolarité dans le cadre de l'accompagnement global.

Une mission de médiation scolaire est financée depuis quatre ans à **Aix-en-Provence et Vitrolles** pour les enfants vivant en bidonville. Il s'agit de faciliter scolarisation et scolarité en passant par :

- ⇒ La mise en lien avec les services de la scolarité des mairies et les établissements scolaires (écoles et collèges), comme de faire des points réguliers avec les établissements.
- ⇒ La réalisation d'ateliers d'aide aux devoirs hebdomadaires.
- ⇒ La présence lors des rencontres parents-professeurs.

⇒ L'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants, dossiers d'inscription, les assurances scolaires, la cantine...

Nous veillons à :

- ⇒ L'assiduité scolaire.
- ⇒ Le bien-être des enfants au sein de l'établissement.
- ⇒ Le lien et la compréhension des parents aux différentes consignes données par l'établissement.

Le mercredi, les médiatrices scolaires sont présentes spécifiquement autour de cette thématique. En complément, l'équipe met en place des activités de loisirs (sorties sportives ou culturelles) supports à la socialisation et aux apprentissages. Ces actions donnent l'occasion aux familles de sortir du bidonville, de faire des rencontres, et se déroulent parfois en coopération avec les équipes de prévention spécialisée du Groupe addap13.

En 2027, nous poursuivrons les accompagnements autour de la scolarité pour une meilleure assiduité et renforcer les propositions de sorties avec les enfants et leurs parents.

La santé physique et mentale

Compte tenu du contexte de vie des publics accompagnés, la santé est une problématique prégnante.

Les pathologies, pour les familles vivant en bidonville, sont la plupart du temps en lien avec une mauvaise alimentation et pour certains la consommation d'alcool. Certaines affections apparaissent plus fortement que dans la population générale.

Pour les jeunes vivant en rue, les pathologies sont également liées à leurs conditions de vie (violences, carences alimentaires et d'hygiène), ainsi qu'à la consommation de produits psychoactifs aboutissant à des addictions et masquant d'importantes souffrances psychiques.

L'accès aux soins se fait bien souvent dans l'urgence, nécessitant des ouvertures de droit. Les PASS hospitalières et la PASS de Ville constituent des partenaires essentiels. Les équipes travaillent avec les urgences hospitalières pour amorcer un parcours de soin. Néanmoins, il est très difficile de parvenir à trouver un médecin traitant et les dépassements d'honoraires pour les actes chirurgicaux constituent des freins importants.

La présence d'infirmier-ère-s dans les équipes permet de rassurer, par les explications apportées. L'accompagnement physique, l'achat de médicaments par le service et de petits actes (pansements) sont des **manières de prendre soin** et ouvrent aux possibles échanges. Les suivis de grossesses, notamment pour

les plus jeunes filles, sont réalisés par les infirmiers, en lien avec les hôpitaux et les PMI.

Nos modalités d'intervention

⇒ **Repérage des problématiques de santé par la présence sociale** : une présence régulière ce qui facilite l'expression des besoins, des souffrances et permet d'identifier les problématiques de santé. Être repéré et à l'écoute, permet aux personnes de prendre confiance et d'entamer un dialogue sur les soins, la prévention (vaccination), l'alimentation.

⇒ **La mise en place d'un suivi médical** : le suivi commence souvent par l'ouverture de droits, en lien avec les travailleurs sociaux et les PASS. Les soins sont ensuite possibles, avec l'objectif que la personne puisse intégrer un parcours de soin et gagner en autonomie. Pour les enfants, les liens avec les PMI sont précieux et permettent un accompagnement de qualité. Avec l'arrivée d'une psychologue clinicienne, des entretiens peuvent être amorcés, soit pour faire tomber une urgence, soit pour orienter le jeune, dans un contexte où les réponses dans le droit commun sont rares.

⇒ **L'accompagnement des personnes ayant des maladies chroniques**

Les publics vivant en bidonville présentent très souvent des maladies chroniques, il s'agit donc de mettre en place ou relancer un parcours de soin, en s'assurant dans un premier temps de l'ouverture de droits, voire

de mise en place d'une Affection longue durée. L'infirmier sera ensuite attentif à la continuité du suivi médical et essaiera de prévenir les ruptures thérapeutiques.

En 2027, nous :

- Développerons le réseau partenarial pour faciliter le parcours de soins.

- Mènerons des actions collectives et individuelles d'éducation à la santé.
- Accentuerons les partenariats pour la prise en charge en santé mentale.



LE DISPOSITIF LOGEMENT

La mission

Nous gérons trois logements en ALT, dans le périmètre du service de prévention spécialisée du Pays d'Arles. Ces studios, loués auprès de particuliers ou de bailleurs sociaux, permettent l'hébergement de jeunes majeurs. Ce dispositif permet de les accompagner sur le savoir habiter, la gestion d'un logement et la recherche de solutions de sortie pérenne, en autonomie ou parfois des retours en famille. L'arrivée dans le logement permet de se poser, après des épisodes de vie difficiles (rupture familiale la plupart du temps) et de reprendre confiance. Ce temps est nécessaire pour l'élaboration d'un projet et la mise en place des étapes d'un parcours d'insertion.

Les publics

Il s'agit de jeunes orientés par les éducateurs de prévention spécialisée, les partenaires locaux (CCAS, Mission locale) ou la plate-forme SI SIAO. Ils sont en situation relativement stable et peuvent s'acquitter d'un résiduel de loyer.

Ces jeunes ont besoin d'un accompagnement dans l'apprentissage de la gestion d'un logement et du budget, ainsi que certains actes de la vie quotidienne.

Les profils des jeunes accueillis sont cependant marqués par de grandes fragilités, avec des difficultés à respecter les engagements (loyer), comportements de rupture (perte d'emploi, exclusion de formation) et ne parviennent pas à tenir les objectifs (soins par exemple). L'arrivée dans le logement, avec la sécurisation qu'il représente, amène parfois les jeunes à des décompensations psychiques nécessitant un soutien important.

Le fonctionnement

Le dispositif s'appuie sur un lien étroit avec l'équipe de prévention spécialisée du Pays d'Arles, qui oriente la majorité des jeunes. Nous travaillons aussi en lien avec

la ville de Chateaufort, qui oriente, via le travailleur social du CCAS, des jeunes. Ils sont suivis à la fois par l'éducateur de prévention spécialisée qui l'a orienté et par un travailleur social attaché à cette mission.

L'admission a lieu sur présentation de la situation du jeune et des objectifs à travailler. Un temps de rencontre permet de fixer des objectifs éducatifs avec le jeune. Les contrats d'hébergement établis sont de 3 à 6 mois renouvelables et comprennent des objectifs déterminés à l'entrée avec le jeune, en vue d'une sortie du logement de manière pérenne. L'accompagnement est ponctué par des rencontres hebdomadaires avec l'équipe, trimestrielles avec les cadres.

Les perspectives

Après deux années de fonctionnement, nous constatons que les besoins de logement pour les jeunes concernent surtout l'hébergement d'urgence ou les CHRS, qui sont saturées ou inexistantes. Les candidatures reçues sont souvent faites faute de places mieux adaptées.

Nous souhaitons transformer ces places en ALT en centre d'hébergement d'urgence pour jeunes (18-25 ans), en diffus, sur trois territoires du département : pays d'Arles, Martigues et centre-ville Marseille.

Au regard des problématiques complexes de ce public, il semble important d'offrir des hébergements individuels, sans vie collective, ce qui nécessitera une présence accrue des travailleurs sociaux.

Par ailleurs, une expérience innovante d'un appartement partagé à Chateaufort, avec un accompagnement assuré par différents partenaires, est en cours d'élaboration. Ce projet est porté par la prévention spécialisée. Il permettrait un accompagnement global, sur l'ensemble des aspects de la vie du jeune : emploi, cheminement personnel, prise en charge santé et gestion d'un logement.